



DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, DROIT DU TRAVAIL, QUELLE ARTICULATION ?



OBJECTIF :

- Disposer d'une vue globale des règles essentielles en matière de prise en charge des risques maladie, AT/MP, vieillesse et chômage (secteur privé)
- Analyser et expliquer les incidences d'un risque social sur le contrat de travail et l'Assurance vieillesse
- Savoir guider les salariés dans leurs démarches en prévision d'une rupture de contrat de travail (licenciement/départ à la retraite)



DURÉE :

- 14,00 heures.



PUBLIC VISÉ :

- Assistants sociaux, responsables et collaborateurs des services RH/personnel/paie
- Groupe de 4 à 10



PRÉ-REQUIS :

- Connaître les règles de base en matière de prestations de Sécurité sociale et de retraite de base et complémentaire
- Justifier d'au moins un an de pratique en service social du travail



CONTENU :

- Le risque maladie (Conséquences de la maladie sur le contrat de travail et sur les droits retraite)
- Le risque invalidité (Conséquences de l'invalidité sur les droits retraite et le passage de l'invalidité à la retraite)
- Le risque AT/MP (Conséquences de l'AT/MP sur le contrat de travail et sur les droits retraite)
- Le licenciement pour inaptitude
- Le chômage et les conséquences sur la future retraite



MODALITÉS DE RÉALISATION :

- Modalité : Présentiel.
- Pédagogie inductive, active et démonstrative
- Exposés, cas pratiques
- Salle de cours dédiée à la formation, ordinateur et vidéoprojecteur, Paperboard
- Un support pédagogique est remis aux stagiaires lors de la formation
- Mise à disposition en ligne de supports pédagogiques à la suite de la formation
- La formation sera animée par une Conseillère du travail, Formatrice en entreprise, ayant une expérience avérée dans le service social en entreprise



ÉVALUATION :

- Évaluation formative tout au long de la formation, notamment sous forme de cas pratiques
- Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation sous forme de QCM
- Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation
- Un questionnaire d'évaluation « à chaud » sera remis à chaque participant et permettra de recueillir leur opinion et leur ressenti sur la formation